



L'association Sentiers d'avenir s'est constituée pour se mobiliser sur la question de la Servitude de passage des piétons le long du littoral (SPPL).

Sur le dossier épineux des servitudes littorales et sentiers côtiers, l'État a entendu la désapprobation quant à la conduite du projet, relayée par la municipalité de Locoal-Mendon et manifestée par une pétition. Le préfet a reporté l'enquête publique à 2020, pour permettre la saisine de la commission des sites. Rassérénée par une réponse de François Goulard, président du Conseil départementale du Morbihan, et cette décision du préfet, Sentiers d'avenir, l'association tout juste créée par les riverains, plaide pour l'ouverture de concertations, afin d'aider à remettre le projet sur le bon chemin, et « dans le bon sens ».

116 adhérents revendiqués

Un courrier vient d'être adressé en ce sens au préfet. « On n'est pas contre la SPPL (Servitude de passage des piétons le long du littoral), ni pour retarder le projet, mais pour proposer quelque chose qui n'ait pas les défauts de ce qui s'était préparé », posent Ronan Goavec et Jean-Michel Gruau, président et secrétaire de l'association qui revendique 116 adhérents. « On nous opposait la loi quand on émettait des objections ; nous, on dit qu'il faut la respecter jusqu'au bout, dans son esprit et lorsqu'elle demande de la concertation ».

Car, pour Sentiers d'avenir, la conduite du projet et les tracés connus souffrent d'insuffisances quant aux réalités : érosion, submersion, faune-flore et espèces invasives, fréquentation avec une vraie étude prospective, lien avec les besoins en cheminements non côtiers, cultures marines, agriculture, chasse, etc., pérennité de ce qui sera réalisé, etc., s'ajoutant au respect des riverains. Et de citer plusieurs contresens comme un tracé de l'autre côté d'une haie où se trouve déjà un sentier cadastré à débroussailler, ou les passages à Peninès nuisibles aux colonies d'aigrettes. « À plusieurs endroits, le tracé a été fait sans se rendre sur place ! ».

« Éviter, Réduire, Compenser »

Sentiers d'avenir a commencé à se structurer avec référents et rencontres de zones. Et avec « ECR » comme méthode : « Éviter, Réduire, Compenser ». « On veut des sentiers sympas et pérennes », insistent-ils en prônant la raison quant aux aménagements, comme les 3 à 4 km de passerelles et platelages qui portent le projet aux alentours de 2,50 M€ : « On veut quelque chose de plus léger ; il faut tenir compte de l'entretien qui incombera à la commune ; c'est dans la conception qu'on peut générer plus ou moins de coûts ». Lundi 17, la saisine de la commission des sites est à l'ordre du jour du conseil municipal (20 h 30). Contact : 02 97 24 66 88 - sentiers.davenir@laposte.net.

Retrouvez **plus d'articles**